



Droit héritage enfant de divorcé

Par **Poyo**, le **15/10/2008** à **11:08**

Je suis veuve depuis 4 années avec mon mari nous avons acheté une maison et nous avons fait une donation au dernier des vivants. Mon mari a 3 enfants d'un premier mariage. Si je vends la maison , les enfants on t-ils le droit a une part de la vente.
Merci de me donner une réponse

Par **Marion2**, le **15/10/2008** à **11:40**

Bonjour,
Dans la mesure où la maison est aux deux noms, les enfants ont droit chacun à une part.
De plus, vous ne pouvez pas vendre la maison sans leur accord.
Cordialement